Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260630-07_2026_08-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Plestin les Grèves
Commune de TREDREZ-LOCQUEMEAU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

SÉANCE DU 25.06.2026

Date de la convocation : 16/06/2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15
Nombre de procuration : 2

Date d'affichage : 30/06/2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-cinq du mois de juin à 18 heures30, le Conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur PERREAU Frédéric, Maire.

Présents : PERREAU Frédéric, DUVAL-BLAIZE Cécile, JACQ Frédéric, PAUL Marie-Christine, LAMBERT Emmanuel, MARSHALL Catherine, COSTENOBLE Luc, LEZEC Karine, BRIERE Yoan, FAURE Anaëlle, LE NORMARD Christian, LEVREL Yann, BUREAU Elise.

Absent : NIETO Jean-Marc (procuration à Mme PAUL Marie-Christine), PHILIPPE Anne (Procuration à Mr BRIERE Yoan)

Secrétaire de séance art L.2121-15 du CGCT : PAUL Marie-Christine

DÉLIBÉRATION N° 08

CRÉATION DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « PARTICIPATION CITOYENNE & TRANSITIONS » ET APPROBATION DE SA CHARTE D'ENGAGEMENT ET DE SON GUIDE DE FONCTIONNEMENT

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2143-2 ;

CONSIDÉRANT la volonté de la commune de renforcer la participation des habitants à la vie locale et d'encourager leur implication dans les réflexions relatives aux transitions écologiques, sociales et démocratiques ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de disposer d'une instance consultative associant élus, habitants et personnes ressources afin de favoriser le dialogue, la concertation et l'émergence de propositions au service de l'intérêt général ;

CONSIDÉRANT le projet de charte d'engagement définissant les principes de fonctionnement et les droits et devoirs des membres de la commission ;

CONSIDÉRANT le projet de guide de fonctionnement précisant les modalités pratiques d'organisation et de travail de la commission et de ses sous-commissions ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Cécile DUVAL-BLAIZE, 1ère adjointe, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

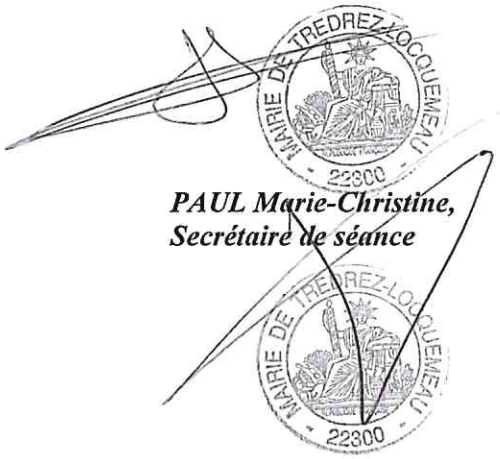
Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260630-07_2026_08-DE

DÉCIDE

- **DE CRÉER** la commission extra-municipale dénommée « Participation citoyenne & Transitions », conformément aux dispositions de l'article L.2143-2 du Code général des collectivités territoriales ;
- **D'APPROUVER** la charte d'engagement de la commission extra-municipale « Participation citoyenne & Transitions », annexée à la présente délibération ;
- **D'APPROUVER** le guide de fonctionnement de la commission extra-municipale « Participation citoyenne & Transitions », annexé à la présente délibération ;
- **DE PRÉCISER** que cette commission constitue une instance consultative chargée de formuler des avis, propositions et contributions destinés à éclairer la réflexion et la décision du Conseil municipal, sans se substituer aux compétences de celui-ci ;
- **DE PRÉCISER** que la commission pourra s'organiser en sous-commissions thématiques dans les conditions définies par le guide de fonctionnement ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- **- DE DIRE** que les dépenses éventuelles liées au fonctionnement de la commission seront inscrites au budget communal, sous réserve des crédits nécessaires
- **DE DIRE** que la présente délibération prendra effet à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

PERREAU Frédéric, Maire,

Délibération certifiée exécutoire par affichage et transmission au représentant de l'Etat le 30.06.2026



PAUL Marie-Christine,
Secrétaire de séance